

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 29 Avril 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-30
PORTANT SUR LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-quatre avril, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Noël, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS Noël, POTHEAU Christian, Mme CORRADETTI Marie-Caroline, MM. FRAPPAT Olivier, DESCHAMPS Robert, THALAMY Gilles, Mmes FOURNIER-GASSIE Sophie, FRAUDET Nelly, GERVAIS Brigitte, LEYS Anaïs, M. LASNIER Benjamin.

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER-GASSIE Sophie

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte le budget Principal 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	818 368,57 €	818 368,57 €
Section d'investissement	1 415 629,73 €	1 415 629,73 €

Membres	11
Présents	11
Représentés	00
Votants	11
Exprimés	11
Oui	11
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 29 avril 2026

Le Bourg d'Hem, le 29 avril 2026

Le Maire

Noël DESCHAMPS,



Affiché le 29 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20260429-DEL2026-30-BF
Date de réception préfecture : 07/05/2026